



OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Cadre de référence pour l'élaboration de programmes régionaux de formation continue en statistique pour la période 2008-2012

Rapport préparé par
Julien AMEGANDJIN,
consultant principal

en collaboration avec
Cyril GOUNGOUNGA et
Amadou Talla GUEYE,
consultants associés

Septembre 2008



**Cadre de référence pour l'élaboration
de programmes régionaux de formation
continue en statistique pour la période
2008-2012**

Septembre 2008

Sommaire

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	4
AVANT-PROPOS	5
RÉSUMÉ	7
I. INTRODUCTION	9
II. CONTEXTE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉTUDE	11
2.1 OBJET DE L'ÉTUDE	11
2.2 BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE FORMATION	11
2.3 MÉTHODE DE TRAVAIL	12
2.4 LIMITES DE L'ÉTUDE	13
III. LES FAIBLESSES ET LES ATOUTS DES SYSTÈMES STATISTIQUES NATIONAUX DE LA RÉGION D'AFRISTAT VIS-À-VIS DE LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE	14
3.1 LES FAIBLESSES DES SSN JUSTIFIANT LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE	14
3.2 LES ATOUTS DE LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE	15
IV. QUEL RÔLE POUR LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT ?	17
4.1 LA FORMATION CONTINUE N'EST PAS UN SUBSTITUT À UNE FORMATION INITIALE INADAPTÉE OU INSUFFISANTE	17
4.2 RÔLE ATTENDU DE LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE	18
4.3 DEUX OBJECTIFS PARTICULIERS DE LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE	18
V. LES BESOINS DE FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE DES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT POUR LA PÉRIODE 2008-2012	20
5.1 LES BESOINS EN TERME DE THÈMES DE FORMATION	20
5.2 LES BESOINS EN TERMES D'EFFECTIFS DE CADRES À FORMER	25
VI. QUELQUES PISTES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS	26
6.1 LES NIVEAUX DES PARTICIPANTS	26
6.2 LA SÉLECTION DES PARTICIPANTS	27
6.3 LES EFFECTIFS PAR SESSION DE FORMATION	27
6.4 DES FORMATIONS À RÉPÉTER	27
6.5 L'ÉVALUATION DES FORMATIONS	28
6.6 AU DELÀ DE LA FORMATION : LE TUTORAT	28
VII. RECOMMANDATIONS	29
VIII. CONCLUSION	33
DOCUMENTS ANNEXES	35
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE	36
ANNEXE : CALENDRIER DE LA CONSULTATION	41
ANNEXE 2 : RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION INITIALE DU PROJET ÉLABORATION D'UN PROGRAMME RÉGIONAL DE FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE (BAMAKO, 17-21 MARS 2008)	43
ANNEXE 3 : PLAN DES RAPPORTS DES CONSULTANTS SUR LA COLLECTE DES INFORMATIONS	47
ANNEXE 4 : LISTE DES RAPPORTS DES CONSULTANTS SUR LA COLLECTE DES INFORMATIONS	49
ANNEXE 5 : GUIDE D'ENTRETIEN POUR DES RESPONSABLES DANS LES INS	51

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACBF	African Capacity Building Foundation
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AFRITAC	Centre régional du FMI chargé de collaborer au renforcement des capacités locales de gestion économique et financière, Bamako et Libreville
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEFIL	Centre de Formation de l'INSEE à Libourne
CESD	Centre Européen de Formation des Statisticiens Economistes pour les Pays en Voie de Développement
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
DSRP	Document de la Strategie de Réduction de la Pauvreté
ENEA	Ecole Nationale d'Economie Appliquée
ENSEA	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée
ISSEA	Institut Supérieur de Statistique et d'Economie Appliquée
EUROSTAT	Office Statistique des Communautés Européennes
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
IFORD	Institut de Formation et de Recherche Démographiques
INS	Institut National de Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
INWENT	Renforcement des Capacités et Développement International, Allemagne
ISE	Ingénieur Statisticien Economiste
ITS	Ingénieur des Travaux Statistiques
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PARIS21	Partnership in statistics for development in the 21st century
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SSN	Système statistique national
SSS	Structure sectorielle de statistique

AVANT-PROPOS

AFRISTAT a inscrit dans son Plan stratégique de travail 2006-2010, l'élaboration d'un programme régional de formation continue en statistique pour répondre à l'objectif spécifique 3 « contribuer au développement de la formation initiale et de la formation continue en matière statistique dans les Etats membres ». Grâce à un financement du CESD-Statisticiens pour le développement, une équipe de consultants a été constituée pour mener l'étude basée sur une collecte d'informations sur la demande et l'offre de formation continue en statistique dans les Etats membres. Cette équipe était constituée de M. Julien Amegandjin, consultant principal et de MM. Cyril Goungounga et Amadou Talla Gueye, consultants associés.

Cette étude avait pour finalité l'élaboration d'un programme régional à moyen terme (5 ans) de formation continue en statistique qui devrait être proposé à l'ensemble des pays membres d'AFRISTAT et aux experts de l'Observatoire. Le programme de formation devrait préciser les objectifs spécifiques ainsi que les stratégies à mettre en œuvre et les moyens à mobiliser pour les atteindre. Il devrait aussi concerner « toutes les dimensions de la statistique (théorie, pratique, collecte, traitement, analyse des données) et ses domaines connexes (coordination statistique, organisation des bases de données, diffusion statistique et communication, gestion des ressources, etc.). »

Les consultants ont recueilli une masse considérable d'informations, d'une part, sur la demande de formation continue auprès des acteurs statisticiens, des utilisateurs de statisticiens, etc. et, d'autre part, sur l'offre actuelle de formation des centres, écoles et instituts spécialisés.

L'étude a abouti à la difficulté de proposer un programme régional de formation continue répondant aux multiples attentes des utilisateurs. Elle conclut à la nécessité de proposer d'abord aux acteurs de la statistique un cadre de référence « à partir duquel les divers organismes fournisseurs d'offre de formation continue pourront bâtir des plans de formation harmonisés et coordonnés en faveur des pays de la zone d'intervention d'AFRISTAT ». Par ailleurs, vu la diversité de situations des systèmes statistiques nationaux, les consultants ont proposé que, dans un premier temps, ces formations soient destinées aux cadres statisticiens de formation ou assimilés. Le cas spécifique des cadres non statisticiens en poste dans nombre de nos services statistiques nationaux devra être examiné ultérieurement.

La Direction générale a adhéré à cette démarche qui permet de mieux cibler les formations ainsi que les bénéficiaires. Elle remercie l'équipe des consultants pour la qualité de l'étude qui permet d'apporter un éclairage sur la question récurrente de renforcement des capacités des ressources humaines des systèmes statistiques nationaux des Etats membres. Elle espère que ce travail préliminaire servira aux offreurs de formation continue dans le domaine de la statistique afin de mieux apprécier la demande et de bien cibler les formations à dispenser. Elle tient aussi à exprimer toute sa gratitude à tous ceux qui ont apporté leur appui aux consultants pour la réalisation de cette étude.

Martin BALEPA
Directeur Général d'AFRISTAT

RÉSUMÉ

La formation continue étant le secteur de la formation qui concerne ceux qui ont quitté la formation initiale, son but est d'assurer une remise à niveau par la réactualisation des savoirs et l'acquisition de nouvelles connaissances. Elle est une nécessité pour tous les professionnels de tous les secteurs d'activité qui veulent être en phase avec leur temps. D'un autre côté, c'est une obligation pour toute administration ou entreprise de mettre en place un dispositif de formation continue en faveur des travailleurs pour leur permettre d'accroître leurs rendements et de suivre l'évolution des méthodes et techniques.

Conformément à son mandat, AFRISTAT a une obligation vis-à-vis des Etats membres en matière de formation continue en statistique. Il tient cette obligation et mène depuis sa création, des actions de formation continue. Pour mieux asseoir ses futures actions dans ce domaine, il a inscrit dans son Plan Stratégique de Travail pour la période 2006-2010, une activité qui porte sur l'élaboration d'un programme régional de formation continue en statistique. L'élaboration de ce programme a fait l'objet d'une étude confiée à une équipe de consultants. L'étude a été basée sur une collecte d'informations sur la demande et l'offre de formation continue en statistique dans les Etats membres.

L'opération de collecte des informations a porté sur un échantillon de 7 pays sur les 19 pays desservis par AFRISTAT. Elle a touché dans les pays observés, des utilisateurs publics de statisticiens (responsables des services centraux ou sectoriels de statistique), des utilisateurs privés de statisticiens (des bureaux d'études essentiellement), des responsables d'organismes économiques sous-régionaux utilisateurs de statisticiens ou d'organismes sous-régionaux d'appui technique en statistique ainsi que des fournisseurs d'offre de formation continue en faveur de la région.

Le programme régional de formation continue en statistique auquel il est fait référence est compris comme un cadre régional à partir duquel les divers organismes fournisseurs d'offre de formation continue pourront bâtir des plans de formation harmonisés et coordonnés en faveur des pays de la zone d'intervention d'AFRISTAT. Le caractère régional du cadre de référence vient de ce qu'il concerne des programmes de formation à objectif régional dans le sens où ces programmes visent simultanément l'ensemble des 19 Etats membres.

Le présent rapport est conçu comme un document de référence. Il présente le contexte et la mise en œuvre de l'étude (chapitre II), examine les faiblesses et les atouts des systèmes statistiques nationaux des Etats membres vis-à-vis de la formation continue en statistique (chapitre III), puis aborde la question du rôle

attendu de la formation continue en statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT (chapitre IV). Il présente ensuite les besoins de formation continue qui sont déclinés sous dix axes principaux de thèmes de formation (chapitre V) :

- les enquêtes et recensements ;
- les techniques de sondage ;
- les conditions de vie des ménages ;
- les statistiques d'entreprise ;
- les statistiques économiques ;
- l'administration de réseaux informatiques ou de sites web ;
- les bases de données et le système d'information ;
- les indices ;
- les publications et la diffusion des informations ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et le management des services.

Enfin, le rapport formule des recommandations pour l'établissement et la mise en œuvre des programmes régionaux de formation continue en statistique (chapitres VI et VII).

Le rapport conclut (chapitre VIII) sur l'observation que la formation continue ne saurait se substituer à la formation initiale pour aucune discipline, mais que la formation continue en statistique est susceptible de participer au renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux des Etats membres d'AFRISTAT, à condition que plusieurs contraintes de ces systèmes statistiques nationaux soient levées au préalable à travers l'élaboration et la mise en œuvre des SNDS, sinon elle apparaîtrait comme un leurre.

I. INTRODUCTION

Dans un monde en constante évolution, la réactualisation des savoirs et l'acquisition de nouvelles connaissances sont une nécessité pour les professionnels de tous les secteurs. Aucune entité, aucun pays, aucune entreprise, ni aucune administration ne peut échapper aujourd'hui à cet enjeu. La formation tout au long de la vie répond à ce besoin de développement de l'éducation permanente et de la formation continue. Elle permet à tout individu d'être en phase avec son temps aussi bien au travail que dans la vie sociale. Plus particulièrement, la formation continue, c'est-à-dire la formation donnée après la formation initiale, apporte une solution à cette nécessité pour les professionnels d'un métier, d'obtenir par période, une remise à niveau en procédant à l'actualisation de leurs connaissances.

La formation continue, appelée aussi recyclage, formation en cours d'emploi ou perfectionnement, est certainement un instrument privilégié qui est susceptible d'aider les professionnels du continent africain à suivre l'évolution des méthodes et techniques de leurs métiers respectifs. Cela est notamment vrai pour les professionnels des systèmes statistiques nationaux.

Par conséquent, en complément de la formation de base dispensée dans les écoles et les universités, il est essentiel que les statisticiens, démographes et économistes africains travaillant dans les systèmes statistiques nationaux et dans des organismes publics ou internationaux en liaison avec ces systèmes, puissent bénéficier d'un dispositif de formation continue adapté à leurs activités et à leurs responsabilités.

C'est dans cet esprit qu'AFRISTAT a inscrit dans son Plan Stratégique de Travail de la période 2006-2010, une activité qui porte sur l'élaboration d'un programme régional de formation continue en statistique. Ce programme possède quatre caractéristiques :

- il s'adresse essentiellement aux systèmes statistiques nationaux (SSN) et autres institutions participant directement à la production statistique (banques centrales, unions sous-régionales ou organisations internationales) des 19 Etats membres d'AFRISTAT ;
- il concerne avant tout les cadres statisticiens ou équivalents ;
- il vient en complément des programmes nationaux de formation continue élaborés ou en voie d'élaboration dans le cadre des SNDS ;
- il est vu comme un cadre à partir duquel divers organismes fournisseurs d'offre de formation continue pourront mettre en place des actions harmonisées et coordonnées.

L'élaboration de ce programme a fait l'objet d'une étude confiée à une équipe de trois consultants statisticiens. L'étude a consisté en l'observation d'un échantillon d'utilisateurs de statisticiens, publics ou privés, de fournisseurs d'offre de formation continue en statistique et de statisticiens bénéficiaires potentiels de formation continue en statistique (voir chapitre II).

Le présent rapport présente tout d'abord le contexte et la mise en œuvre de l'étude (chapitre II), examine ensuite les faiblesses et les atouts des systèmes statistiques nationaux des Etats membres, en particulier vis-à-vis de la formation continue en statistique (chapitre III), puis aborde la question du rôle attendu de la formation continue en statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT (chapitre IV). Il présente ensuite les besoins de formation continue qui sont déclinés sous dix axes principaux de thèmes de formation (chapitre V), puis traite de leur mise en œuvre (chapitre VI). Il se termine sur une série de recommandations aux divers intervenants du programme (chapitre VII).

Cette étude est intervenue à un moment où beaucoup de pays sont en train ou sur le point d'élaborer leur stratégie nationale de développement statistique (SNDS) et, au sein de celle-ci, leur politique de formation continue concernant les agents du système statistique national (SSN). La réflexion approfondie sur les besoins de formation continue et sur les effectifs concernés par chaque domaine où celle-ci est attendue n'a donc pas toujours été menée dans les Etats membres. Par ailleurs, tous les Etats membres n'ont pas été visités dans le cadre de cette étude et des cas particuliers sont probablement restés ignorés. De ce fait, ce rapport reflète, au moins pour partie, seulement une première approche de la question exprimée par les personnes et les institutions consultées. Cette approche devra être affinée à mesure que les pays auront élaboré un véritable programme concerté de formation continue basé sur les fonctions et les responsabilités du système statistique national et sur les opérations prévues pour y répondre.

¹ On citera au moins une exception, celle du Burkina Faso. Le Burkina Faso a élaboré en 2006 un programme national quinquennal de formation continue en statistique.

II. CONTEXTE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ETUDE

En vue de donner une dimension nouvelle à la formation continue du fait de la grande demande qui s'adresse à cette composante de sa mission, AFRISTAT a inscrit dans son Plan Stratégique de Travail de la période 2006-2010, une activité qui porte sur l'élaboration d'un programme régional de formation continue en statistique. L'élaboration de ce programme a reçu le financement du CESD-Statisticiens en Développement et a fait l'objet d'une étude confiée à une équipe de trois consultants statisticiens.

L'équipe des consultants est composée de Cyril Goungounga et de Amadou Talla Guèye, consultants associés, d'une part, et d'autre part, de Julien Amegandjin, consultant principal qui a reçu la charge de la coordination de l'étude.

Les trois consultants se sont retrouvés dans une réunion initiale au siège d'AFRISTAT du 17 au 21 avril 2008 pour mettre au point la méthode de travail de l'étude. La réunion initiale à laquelle participaient aussi des représentants d'AFRISTAT et du CESD-Statisticiens en Développement a été conduite à examiner les termes de référence de l'étude et, parfois, à les préciser ou à les interpréter.

2.1 Objet de l'étude

Le programme régional de formation continue en statistique auquel il est fait référence est compris comme un cadre régional couvrant la période 2008-2012 et à partir duquel les divers organismes fournisseurs d'offre de formation continue pourront bâtir des plans de formation harmonisés et coordonnés en faveur des pays de la zone d'intervention d'AFRISTAT. Le caractère régional du cadre de référence vient de ce qu'il concerne des programmes de formation à objectif régional dans le sens où ces programmes visent simultanément l'ensemble des 19 Etats membres.

2.2 Bénéficiaires des programmes régionaux de formation

Les institutions bénéficiaires du programme sont principalement les systèmes statistiques nationaux (SSN), les autres institutions participant directement à la production statistique (banques centrales, unions sous-régionales ou organisations internationales).

Les personnes bénéficiaires du programme sont les statisticiens de niveaux ITS ou ISE et les démographes, économistes et informaticiens de fonctions et de niveaux équivalents travaillant dans les institutions ci-dessus. Dans certains cas, les enseignants des écoles africaines de statistique pourront être également concernés. Les non professionnels de la statistique (adjoints techniques de la statistique, agents techniques de la statistique et autres agents) travaillant dans ces institutions et qui ne sont pas visés par l'étude, devraient être pris en charge par les programmes nationaux de formation continue en statistique.

2.3 Méthode de travail

L'étude a consisté en l'observation d'un échantillon d'utilisateurs de statisticiens, de fournisseurs d'offre de formation continue et de statisticiens bénéficiaires potentiels de formation continue en statistique.

Plus précisément, le travail de collecte et d'analyse des informations sur la formation continue a consisté :

- à identifier les besoins en formation continue en interrogeant une sélection d'organismes publics utilisateurs de statisticiens, d'utilisateurs privés (bureaux d'études travaillant avec l'Administration), de responsables d'écoles de formation initiale, de personnes ou d'organismes ayant l'expérience de la formation continue et de représentants d'organismes appuyant la formation continue des statisticiens (EUROSTAT, INSEE-CEFIL, INWENT, etc.) ;
- à dresser un état des lieux des formations continues en statistique passées, présentes ou futures des différentes institutions intervenant en faveur de la région.

Au total, sept pays ont constitué l'échantillon des pays observés pour la collecte des informations sur l'offre et la demande de formation continue en statistique. Ce sont le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Les institutions et les personnes interviewées ont été regroupées en sept catégories. Ce sont :

² Cyril Goungounga, statisticien burkinabe (ISE, CESD, Promotion 1974) a disparu le 28 mai 2008, à deux jours de présenter ses rapports pour les missions menées au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal. Nos bonnes pensées l'accompagnent dans les autres mondes !

³ Le relevé de conclusions de la réunion initiale ou réunion de lancement de l'étude est présenté en annexe 2.

⁴ Xavier Charoy, Vice-président du CESD-Statisticiens pour le Développement, a représenté cette institution à la réunion initiale et à la réunion finale de l'étude. Il a pris une part active dans la conception et la mise en place de l'étude, puis lors de la préparation du présent rapport qui a bénéficié de sa part, de conseils et commentaires forts précieux.

⁵ Les termes de référence de l'étude sont présentés en annexe 1.

- les instituts nationaux de statistique (INS), qui sont les principaux utilisateurs publics de statisticiens ;
- les unités nationales de statistiques sectorielles (agriculture, éducation, santé, etc.) ;
- les utilisateurs privés de statisticiens comme les bureaux d'études ;
- les banques centrales et les organismes économiques sous-régionaux ;
- les écoles de statistique et autres fournisseurs d'offre de formation continue en statistique ;
- les experts ou conseillers régionaux chargés de fournir un appui technique en statistique dans les pays de la région (experts d'AFRISTAT, conseillers régionaux de la CEA, du FNUAP, etc.) ainsi que des consultants statisticiens indépendants ;
- les statisticiens en activité dans les INS ou SSN et qui constituent les bénéficiaires potentiels de la formation continue en statistique.

Les entretiens ont été conduits au moyen de guides d'entretien. Ils ont eu pour objet de recueillir l'opinion générale de l'interviewé sur la formation continue en statistique (nécessité d'une formation, objectifs, importance de la population cible, les expériences de l'interviewé en matière de formation continue, etc.) et sa perception de la problématique de la formation continue en statistique dans la zone d'intervention d'AFRISTAT. Un modèle de guide d'entretien a été mis à point pour chacune des catégories d'institutions ou de personnes interviewées énumérées ci-dessus sauf la dernière.

Un rapport a été présenté par pays visité malgré l'hétérogénéité des institutions observées dans un même pays (INS, structure sectorielle de statistiques, banque centrale, organisme économique sous-régional, école de formation, institution d'appui technique en statistique, bureau d'études, etc.). Au total, dix rapports ont été produits à l'issue de la collecte des informations. Ils constituent les résultats de la première étape de l'étude et ont servi de matériaux de base à la préparation du présent rapport.

2.4 Limites de l'étude

Si l'étude menée par les consultants a permis de voir plus clair dans les besoins de formation continue, en revanche elle n'a pas pu approfondir la question de l'offre en la matière. Cette offre est plus latente que réelle. Elle dépend de facteurs matériels et financiers incertains, à tel point que l'horizon des offreurs potentiels est des plus courts ; il n'a donc pas été possible de mettre en parallèle offre et demande.

⁶ Le guide n°1 dont les quatre autres sont dérivés est présenté en annexe 5.

⁷ La liste des rapports de pays figure en annexe 4.

III. LES FAIBLESSES ET LES ATOUTS DES SYSTEMES STATISTIQUES NATIONAUX DE LA REGION D'AFRISTAT VIS-A-VIS DE LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE

Les systèmes statistiques nationaux de nombreux Etats membres d'AFRISTAT sont en crise et, malgré les actions entreprises par AFRISTAT et d'autres organismes d'appui technique, leur situation s'est sérieusement dégradée au cours des deux ou trois dernières décennies. Ce fait a déjà été largement souligné dans divers rapports ou au cours de nombreuses réunions. Il n'est pas utile de s'étendre plus longuement sur le sujet ici.

En dépit de ces faiblesses des systèmes statistiques nationaux, la région d'AFRISTAT possède des atouts qui sont favorables à la mise en œuvre d'un programme régional de formation continue en statistique.

Faiblesses et atouts varient d'un pays à un autre, les Etats membres ne constituant pas un ensemble homogène. Les éléments sommairement énumérés ci-après correspondent à une situation qui est largement répandue mais qui connaît des exceptions.

3.1 Les faiblesses des SSN justifiant la formation continue en statistique

1) La principale faiblesse observée est constituée par **un déficit criant de cadres de conception** qualifiés. Cette faiblesse est la conséquence de l'une ou plusieurs des causes suivantes :

- un arrêt des recrutements des fonctionnaires pour les besoins d'une politique d'ajustement économique structurel à partir du milieu des années 80 ;
- un accès plus difficile, pour les ressortissants de certains pays, aux écoles de statistique à cause d'une baisse caractérisée du niveau des élèves à la sortie de l'école secondaire ;
- l'absence au sein des SSN, d'une véritable politique de gestion des ressources humaines, et en particulier, d'une politique de formation ;
- des conditions de travail et rémunération peu attrayantes entraînant une forte émigration des statisticiens vers l'extérieur des systèmes statistiques nationaux.

2) La deuxième faiblesse est **un déficit de travaux ou d'opérations statistiques**. C'est bien souvent le cas dans les pays qui sont sortis d'une guerre civile ou de désordres sociaux de longue durée. Il en est de même dans les pays qui sont privés ou suspendus d'aide internationale comme le Togo.

Cette faiblesse est même parfois observée en l'absence d'un déficit de cadres de conception. On rencontre, en effet, des systèmes statistiques nationaux qui tout en disposant d'un bon effectif de statisticiens comme c'est le cas au Congo, connaissent un déficit important d'opérations statistiques pour défaut de ressources financières.

De telles situations sont très préjudiciables parce qu'elles entraînent une régression du savoir et de l'expérience des cadres qui perdent la main en manquant d'occasions d'appliquer et de consolider leurs connaissances.

3) Une troisième insuffisance tient à l'**absence de programmes nationaux de formation** (formation en général et formation continue en particulier). Cette situation est en train d'évoluer avec l'élaboration des SNDS et, en leur sein, de politiques de gestion des ressources humaines incluant des programmes de formation

4) Une dernière insuffisance tient à la **difficulté de mobiliser les financements** nécessaires à la formation continue. Des possibilités de financement existent certes, peut-être plus abondantes qu'on ne le pense souvent. Mais, elles sont très diluées dans de nombreux organismes de fonctions diverses, possédant chacun sa logique propre vis-à-vis de la formation et souvent déconnectés des organismes susceptibles d'organiser et de dispenser la formation. En outre, chaque SSN parvient mal à s'insérer dans les dispositifs existants en fonction de ses besoins.

3.2 Les atouts de la formation continue en statistique

Les systèmes statistiques nationaux des Etats membres d'AFRISTAT bénéficient malgré tout de nombreux atouts dans le domaine de la formation continue en statistique qui sont susceptibles de produire des résultats si certaines des faiblesses évoquées plus haut sont levées.

Les principaux atouts observés sont :

- l'existence réelle ou potentielle de plans de formation issus des SNDS (stratégies nationales de développement de la statistique) élaborées ;

- l'existence d'écoles de statistique ou de démographie et d'organismes sous-régionaux d'appui technique en statistique qui font ou peuvent faire une offre de formation continue en statistique ;
- l'existence d'organismes de financement des activités de renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux de la région comme ACBF ;
- une expérience de formations continues en statistique au niveau régional par AFRISTAT et l'ENSEA ;
- l'existence de cadres statisticiens qualifiés capables d'être mobilisés comme formateurs dans les formations continues en statistique.

Les formations qui seront mises en œuvre dans le cadre du programme ici proposé devront impérativement s'appuyer sur les forces qui viennent d'être sommairement décrites pour pallier les faiblesses évoquées.

⁸ ENSEA, ENEA, ISSEA et IFORD

⁹ AFRISTAT, AFRITAC de l'Ouest et AFRITAC du Centre, CST du FNUAP de Dakar et de Harare

IV. QUEL RÔLE POUR LA FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE DANS LES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT ?

Compte tenu de la situation de crise que vivent plusieurs systèmes statistiques nationaux de la région et des contraintes qu'ils rencontrent particulièrement en matière de formation continue, quel rôle donner aujourd'hui à cette formation continue dans les Etats membres d'AFRISTAT ? Les idées exprimées ci-après sont quelques pistes en guise de réponse à cette question.

4.1 La formation continue n'est pas un substitut à une formation initiale inadaptée ou insuffisante

De nombreux utilisateurs de statisticiens et demandeurs de formation continue pensent que la formation continue peut être une solution au problème des instituts nationaux de statistique et des structures sectorielles de statistique qui utilisent des non statisticiens de formation.

Mais les tentatives de transformer des non statisticiens en des statisticiens qualifiés au moyen de la formation continue ont rarement donné des résultats probants. Et les exemples sont nombreux dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de la santé.

La formation continue donne des éléments de remise à niveau et non les éléments fondamentaux d'une discipline. Elle ressemble à l'apport d'une couche de peinture pour rafraîchir une ancienne bâtisse solide dont l'apparence est vieillie par le temps. Au contraire, une couche de peinture sur ce qui n'est pas au départ une bâtisse n'en fera jamais une bâtisse solide éclatante, mais quelque chose d'autre présentant seulement un bel éclat.

La reconversion à un autre métier comme celui du statisticien pour des cadres venant d'autres formations initiales, passe donc nécessairement par une formation initiale en statistique ou par des formes très particulières de formation continue coûteuses et très différentes de celles visées par le présent cadre de référence.

En conséquence, le présent cadre de référence pour l'établissement et la mise en œuvre de programmes régionaux de formation continue en statistique ne vise pas à résoudre le problème de déficit de statisticiens dans les structures centrales ou sectorielles de statistique. Au contraire, les programmes régionaux de formation continue devront s'adresser essentiellement à des statisticiens de formation. La formation des non statisticiens de formation qui, dans le présent

cadre, ne peut être envisagée que comme une initiation aux techniques statistiques et qui peut concerner un grand nombre d'agents (20 ou davantage) dans chaque pays, doit être prise en charge au niveau national.

4.2 Rôle attendu de la formation continue en statistique

La formation continue concernant ceux qui ont quitté la formation initiale, son objectif premier est d'assurer une remise à niveau tant théorique que pratique dans le cadre d'un désir d'adaptation aux nouvelles données technologiques.

En conséquence, un programme de formation continue en statistique devrait inclure, en particulier, une ou plusieurs des actions suivantes :

- l'entretien, l'adaptation, la consolidation ou le développement des compétences ;
- l'acquisition de nouvelles connaissances permettant une qualification plus élevée ;
- une préparation à une spécialité ou à un des métiers de statisticien ;
- une préparation à la vie professionnelle.

4.3 Deux objectifs particuliers de la formation continue en statistique

Afin de pérenniser les actions de formation continue dans la région d'AFRISTAT, deux objectifs particuliers devront être visés par tout programme régional de formation.

- Un programme régional de formation continue doit comporter un volet de formation des formateurs. Sont concernés par ce volet de formation, des statisticiens confirmés et expérimentés destinés à devenir des formateurs dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de formation continue. Les formations données dans ce volet ne portent pas sur l'acquisition des techniques statistiques, mais plutôt sur les techniques d'enseignement des disciplines concernées. De telles formations devront être accompagnées de supports pédagogiques (plans de cours, notes de cours, travaux dirigés, diapositives, études de cas, etc.).

- En outre, un programme régional de formation continue doit, viser la formation d'un groupe d'experts pointus pour jouer le rôle de référents dans l'ensemble de la région d'intervention d'AFRISTAT ou pour faire partie de groupes consultatifs d'experts pour certaines spécialités aux côtés d'experts d'AFRISTAT et d'autres organes sous-régionaux d'appui technique.

¹⁰ Un exemple de telles formations est fourni par l'atelier organisé par AFRISTAT, en mars 2008, sur le répertoire des entreprises et qui s'est adressé à des experts d'AFRISTAT et à trois statisticiens appartenant à des INS de pays membres.

V. LES BESOINS DE FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE DES ETATS MEMBRES D'AFRISTAT POUR LA PERIODE 2008-2012

Les besoins de formation continue en statistique peuvent être appréciés, sur une période donnée, au moyen de deux paramètres : les thèmes de formation et les effectifs à former pour chaque thème. Lors de la collecte des informations, il a été aisé de recueillir les besoins en terme de thèmes de formation. Par contre, il a été plus difficile de recueillir les effectifs de cadres à former pour chaque thème de formation. La plupart des personnes interviewées ont eu du mal à chiffrer les effectifs à former.

Les besoins de formation continue en statistique recueillis varient d'un pays à un autre selon le niveau de développement ou de sinistre des systèmes statistiques nationaux bien qu'on observe de nombreux éléments récurrents. Dans un système statistique national qui dispose d'un grand nombre de statisticiens et qui connaît un bon volume d'activités statistiques, les demandes portent davantage sur des spécialités en pointe ou sur des aspects en pointe de plusieurs spécialités. A l'opposé, dans un système statistique national qui souffre d'un déficit de statisticiens, les demandes de formation portent plutôt sur toutes les spécialités, et plus souvent, sur les aspects élémentaires des spécialités.

5.1 Les besoins en terme de thèmes de formation

Les thèmes de formation qui font l'objet d'une demande sont déclinés ci-après sous 10 axes principaux. Ce sont :

- les enquêtes et recensements ;
- les techniques de sondage ;
- les conditions de vie des ménages ;
- les statistiques d'entreprise ;
- les statistiques économiques ;
- l'administration de réseaux informatiques ou de sites web ;
- les bases de données et le système d'information ;
- les indices ;
- les publications et la diffusion des informations ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et le management des services.

Les logiciels statistiques de base font l'objet d'une forte demande de formation dans un grand nombre des Etats membres. Cependant, le rapport ne retient pas d'en faire un thème de formation à part, la formation aux logiciels spécialisés

pouvant se faire plus utilement dans le cadre des formations aux techniques qu'ils permettent de mettre en œuvre.

Au sein de chacun des 10 grands thèmes ci-dessus, on a tenté de regrouper les sujets de façon à constituer des sous-thèmes homogènes susceptibles de constituer chacun l'objet d'une session de formation.

1) Enquêtes et recensements

Les enquêtes et recensements constituent le socle de tout système statistique. Des lacunes sont toutefois observées en ce vaste domaine dans de nombreux pays. Elles touchent tous les aspects de la conception, de la conduite et de l'exploitation de ces opérations.

Les sous-thèmes homogènes pourraient être :

- les techniques d'enquête ou de recensement (conception de la méthodologie, élaboration des documents techniques, organisation de la collecte, enquêtes pilotes) ;
- les opérations de traitement des données (saisie, apurement et tabulation) et l'utilisation de logiciels spécialisés (CSPRO, SPSS, STATA, etc.) ;
- l'analyse approfondie des données par des méthodes comme celles de l'analyse des données (analyse factorielle des correspondances, analyse discriminante, analyse en composantes principales, classification automatique) et l'utilisation de logiciels spécialisés ;
- la cartographie censitaire (conception, application, contrôle et analyse des données cartographiques) et l'utilisation de logiciels spécialisés (MAPINFO, ArcView, etc.) ;
- l'utilisation de panels et les enquêtes répétées ou enquêtes à plusieurs passages.

La question de l'analyse approfondie des données fait l'objet d'une forte demande, justifiée par le désir de mieux valoriser les résultats d'enquêtes et de recensements, en particulier dans la perspective des études sur la pauvreté et du suivi des OMD.

2) Techniques de sondage

L'expérience montre que le domaine des techniques de sondage n'est pas maîtrisé par les statisticiens dans de nombreux pays, qu'il s'agisse des aspects théoriques ou des aspects pratiques. Les formations sur ce thème pourront porter sur deux sous-thèmes :

- la constitution de l'échantillon ou la première phase de l'élaboration d'un plan de sondage (bases de sondage, domaines d'études, unités de sondage, stratification, procédés de tirage d'échantillons à un ou à plusieurs degrés, prise en compte des contraintes de coût et de précision, répartition de l'échantillon, tirage d'échantillons à l'aide de logiciels) ;
- les estimations, les calculs d'erreurs et le traitement des non-réponses.

3) Conditions de vie des ménages

Le suivi des OMD et des DSRP nécessite la collecte, et plus encore, l'analyse de données sur les conditions de vie des ménages. Les besoins de formation dans ce domaine ont été fortement exprimés. Sont concernés, l'emploi, les revenus, la consommation, la santé, l'éducation, et plus particulièrement, le secteur informel. Ces sous-thèmes devront être abordés sous plusieurs angles : position par rapport aux problématiques des OMD ou des DSRP (sujet fondamental, car insuffisamment abordé dans la plupart des formations de niveau universitaire), méthodes d'approche (enquêtes, mais aussi autres sources possibles de données), types d'analyse à conduire en fonction des besoins, évaluation de l'impact des actions menées, etc.

4) Statistiques d'entreprise

Les statistiques d'entreprise constituent un thème qui fait l'objet d'un besoin de formation exprimé par un grand nombre d'utilisateurs de statisticiens. Deux sous-thèmes sont concernés :

- la création et la gestion du répertoire des entreprises ;
- les enquêtes auprès des entreprises.

5) Statistiques économiques

Des besoins de formation sont ressentis dans les Etats membres à propos de la production et de l'analyse des données macroéconomiques. Les statisticiens devront être formés :

- à l'élaboration des comptes nationaux (y compris les comptes sectoriels) et de leurs constituants : TOFE, statistiques financières, situation monétaire consolidée, commerce extérieur, balance des paiements, aide extérieure, etc. ;
- à l'analyse macroéconomique, aux projections et à la modélisation à partir des agrégats économiques et de leurs relations mutuelles.

Ces formations pourront être basées sur l'utilisation des logiciels spécialisés associés aux sous-thèmes (ERETES, EUROTRACE, etc.).

6) Administration de réseaux informatiques ou de sites web

Les services statistiques ne sont en général pas très efficaces en matière de gestion et d'utilisation de leurs équipements informatiques. Des formations sont donc nécessaires sur l'administration des réseaux informatiques et l'administration des sites web. Ces formations viennent en amont de toutes les autres formations informatiques évoquées dans ce chapitre.

7) Bases de données et système d'information

Une forte demande de formation est exprimée à propos des bases de données et des systèmes d'information. Les formations à mettre en œuvre pourront porter :

- sur les questions de concept et de méthode, sur la structure d'une base et la gestion de cet outil (alimentation, modification et utilisation par le public) ;
- sur les logiciels spécialisés des bases de données (DEVINFO, STATBASE, 2GLDB, etc.) ;
- sur l'élaboration de bases de données adaptées aux besoins et contextes locaux en privilégiant l'utilisation, à cet effet, du logiciel ACCESS ou en partant du logiciel STATBASE et en le personnalisant.

Une autre orientation de ces formations doit être de permettre aux statisticiens de la région de s'affranchir des lourdeurs ou des rigidités de certains logiciels comme DEVINFO (qui ne fonctionne pas en réseau) et de les amener à reconverter les bases existantes construites avec le logiciel EXCEL.

Enfin, pour les besoins des objectifs définis plus haut, le logiciel ACCESS mérite d'être considéré comme un sous-thème à part entière pouvant faire l'objet d'une formation propre.

8) Indices

Les indices constituent un thème de formation dont le besoin a été souvent évoqué dans les Etats membres visités. Sont concernés :

- l'indice des prix à la consommation et le logiciel CHAPO ;
- l'indice des prix à la production ;
- l'indice de la production industrielle ;
- l'indice du commerce extérieur et le logiciel EUROTRACE.

9) Publications et diffusion des informations

Les publications et la diffusion des informations doivent être considérées comme relevant d'un art que les statisticiens et autres professionnels se doivent de connaître afin d'assurer des communications de qualité. Sont concernés les rapports, les articles de revue, les documents techniques, les publications scientifiques (travaux de recherche, monographies sur un thème de recherche, etc.), les notes méthodologiques et autres types de publications destinés à informer.

Par publication et diffusion des informations, l'on peut entendre également la mise à disposition de données ou d'informations dans des environnements informatiques, en particulier sur des bases de données et sur Internet (publication en ligne ou publication électronique).

Les formations sur ce domaine des publications et de la diffusion des informations devront viser à satisfaire les besoins de mise en page, d'impression et de publication professionnels ou personnels. Plus précisément, elles devront porter, notamment, sur :

- l'automatisation des publications par PAO et l'utilisation de logiciels spécialisés ;
- les outils modernes de diffusion (CD-ROM, DVD, sites Internet, etc.) ;
- l'archivage des données et des métadonnées ;
- la documentation.

10) Renforcement des capacités institutionnelles et management des services

Il s'agit d'un domaine très particulier en ce sens qu'il n'y existe pas de règles absolues, de théorèmes ou de lois.

C'est un domaine où seules jouent l'expérience et la volonté politique de faire ou de ne pas faire, dans des contextes administratifs et politiques qui peuvent varier fortement d'un pays à l'autre. Aussi ne s'agira-t-il pas de formations au sens classique du terme, mais plutôt d'ateliers portant sur des échanges d'expériences et des études de cas concrets. Ces ateliers devront prendre en compte le concept de gestion axée sur les résultats.

¹¹ AGRIBASE, une base agricole, est un exemple de telles bases de données développées avec ACCESS par la CPS (Cellule de Planification et de Statistique) du secteur du développement rural du Mali.

Peuvent être considérés comme sous-thèmes de formation :

- l'organisation institutionnelle, c'est à dire la place et le rôle de l'INS et des structures sectorielles de statistique dans le système statistique national et leurs relations fonctionnelles et techniques ;
- le leadership, la délégation et la communication interne ;
- la formulation, le suivi et l'évaluation de projets ;
- la politique et la gestion des ressources humaines (incluant la formation continue, mais aussi la gestion des carrières) ;
- la planification stratégique, la programmation annuelle et leur suivi, y compris les outils nécessaires ;
- la communication externe.

5.2 Les besoins en termes d'effectifs de cadres à former

La présente étude ayant été effectuée avant que tous les Etats membres n'aient pu élaborer leur programme de formation continue dans le cadre de leur SNDS et étant donné que seulement un tiers des Etats membres ont été visités dans le cadre de l'étude, il n'a pas été possible de chiffrer l'effectif des cadres à former pour chacun des thèmes et sous-thèmes déclinés ci-dessus sur une quelconque période d'un an ou de cinq ans. L'exercice aurait été d'ailleurs quelque peu illusoire dans la mesure où la rotation interne au sein du système statistique ou la déperdition des cadres allait imposer de toute façon une révision permanente du programme. On ne saurait donc, pour évaluer la totalité des besoins, se baser sur un chiffre d'effectif à former par pays, ni sur une certaine quantité de formation permanente à laquelle chaque cadre pourrait prétendre quelle que soit sa fonction.

VI. QUELQUES PISTES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES FORMATIONS

La mise en œuvre des actions de formation qui seront entreprises dans le présent cadre dépendra de nombreux facteurs tels que le thème de formation, l'organisme fournisseur de formation ou le financement, des facteurs qu'il n'est pas possible de détailler ici, d'autant qu'il n'a pas été possible d'obtenir des informations très précises sur l'offre existante ou potentielle (chapitre II). Néanmoins, certaines pistes générales, indépendantes de ces facteurs, peuvent être indiquées ici. Notons d'ailleurs que certaines de ces considérations sont déjà prises en compte, notamment par AFRISTAT, dans l'organisation des sessions de formation.

6.1 Les niveaux des participants

On a déjà souligné (chapitre III) la situation générale difficile des systèmes statistiques des Etats membres. Bien qu'en fait les situations particulières soient très variables, il est possible d'établir une classification de ces systèmes en les rangeant dans trois catégories :

- les systèmes (au nombre de 3 ou 4) qui possèdent des effectifs nombreux de statisticiens et connaissent un volume d'activités relativement important ;
- ceux (6 à 8) qui possèdent des effectifs de statisticiens insuffisants, malgré un certain nombre d'éléments de bonne qualité et expérimentés, et ont un volume d'activités moyen ;
- enfin, ceux (une dizaine) dont la situation est totalement ou partiellement dégradée, manquant de presque tout et ne connaissant que des activités statistiques ponctuelles sur financement extérieur.

Dans de nombreux cas, il ne sera pas concevable sur un thème donné, de faire participer à une même session, des cadres de l'ensemble des pays. Il sera plutôt nécessaire de monter sur un même thème, deux ou trois sessions adaptées chacune au niveau individuel des participants (formation initiale et expérience professionnelle) et surtout aux conditions qu'ils rencontrent dans leur pays pour développer des activités statistiques, de façon à constituer des groupes homogènes.

6.2 La sélection des participants

Toujours pour des raisons d'homogénéité des groupes de personnes formées, les candidats à une session de formation doivent être sélectionnés par les organisateurs. En plus du critère de niveau, il est souhaitable de prendre en considération leur intérêt et leur motivation qui peuvent être jugés par rapport à la fonction exercée ou au projet de carrière. Des critères objectifs devraient présider au choix des bénéficiaires des formations, et en tous les cas, les candidats à des formations intéressés seulement par un voyage à l'extérieur ou par des per diem devraient être écartés. L'établissement d'une fiche de profil et la présentation d'un CV à jour par chaque candidat pourraient être des moyens d'opérer cette nécessaire sélection. En dernier ressort, les organisateurs des formations devraient être les seuls à sélectionner les participants des formations sur la base des seuls dossiers de candidature. Cette exigence incombe en premier lieu aux responsables des INS et SSS qui transmettent les candidatures aux formations.

6.3 Les effectifs par session de formation

L'effectif des participants à une session de formation dépend de multiples facteurs :

- techniques, comme le thème et le degré de spécialisation ;
- pratiques, comme le nombre total de cadres à former ou le nombre de formateurs disponibles ;
- pédagogiques, comme la forme et le contenu de la session (session de formation proprement dite ou atelier avec des études de cas ou encore séminaire, etc.).

On peut mentionner ici un cas particulier, celui où AFRISTAT (mais ce pourrait être une autre institution) forme un petit nombre d'experts nationaux de bon niveau avec l'idée qu'ils serviront de relais et pallieront l'insuffisance des effectifs d'AFRISTAT en allant à leur tour former des statisticiens dans leur pays ou dans d'autres Etats membres.

6.4 Des formations à répéter

Certaines formations devront être données plusieurs fois d'affilée, et ce pour diverses raisons, parfois peu compatibles entre elles d'ailleurs :

- le nombre élevé de cadres à former, associé au coût élevé d'une formation centralisée, peut amener à répéter la même formation au

bénéfice de deux ou plusieurs groupes de cadres ;

- la différence de niveau des participants potentiels peut amener à considérer les trois strates de pays mentionnées ci-dessus auxquelles seront dispensées des formations adaptées à leurs niveaux respectifs ;
- le rapide mouvement des cadres peut conduire à ce que les bénéficiaires d'une formation indispensable aient changé de poste ou quitté le SSN ; il faudra alors répéter la formation au bénéfice de leurs remplaçants.

6.5 L'évaluation des formations

Afin de contrôler le bon déroulement et l'efficacité des formations et d'améliorer constamment le dispositif, il est impératif d'évaluer chaque session. Il est classique de faire évaluer les enseignements par les personnes formées, mais il faut aussi que les formateurs puissent évaluer ces dernières. Il serait aussi souhaitable, mais c'est certainement plus difficile, que les institutions bénéficiaires se prononcent sur l'efficacité des formations.

6.6 Au delà de la formation : le tutorat

En vue d'aider les apprenants dans le suivi, à leur niveau, des formations reçues, il est souhaitable que certains formateurs jouent le rôle de tutorat (ou conseil ou encore coaching), rôle qui peut être exercé à distance. Les apprenants devraient chercher à entrer dans un processus de tutorat si des formateurs sont disponibles pour les accompagner. Cependant, il ne faut pas se cacher la difficulté de mettre un tel système en place ; il ne s'agira probablement que de cas particuliers qu'il sera néanmoins intéressant de suivre.

VII. RECOMMANDATIONS

Le présent rapport qui se veut être un cadre de référence pour l'élaboration et la mise en œuvre de programmes régionaux de formation continue en statistique en faveur des Etats membres d'AFRISTAT est préparé, en premier lieu, à l'intention de tous les organismes fournisseurs d'offre de formation continue. Il s'adresse, en deuxième lieu, aux instituts nationaux de statistique, aux structures sectorielles de statistique, aux organismes techniques sous-régionaux ou internationaux qui appuient les systèmes statistiques nationaux ainsi qu'aux bailleurs de fonds.

Les recommandations ci-après s'adressent donc à tous ces acteurs de la formation continue à leurs divers titres. Elles sont regroupées selon les catégories d'acteurs concernées.

A. Recommandation générale

1. Les Etats membres d'AFRISTAT devraient être répartis en trois strates homogènes en fonction de l'effectif de leur personnel d'encadrement, de leurs capacités techniques et de leur niveau d'activité statistique. Cette répartition pourra être simplifiée dans certains cas et les limites des strates pourront être aménagées en fonction des thèmes de formation et des circonstances.

B. Recommandations à AFRISTAT

AFRISTAT devrait :

2. Assurer la **diffusion**, la **promotion** et le **plaidoyer** du présent cadre de formation continue auprès de tous ses partenaires : systèmes statistiques nationaux, écoles de formation, partenaires techniques bilatéraux ou multilatéraux, bailleurs de fonds, etc.

3. Tenir compte, au fur et à mesure de leur élaboration, des programmes nationaux de formation et faire une évaluation à mi-parcours (fin 2010) de la mise en œuvre du cadre régional.

4. Etre à la recherche permanente de financements pour la formation continue dans sa zone d'intervention à son propre profit et également au profit des écoles de formation statistique de la région engagées dans la formation continue.

5. Organiser un suivi des formations régionales organisées dans son aire d'influence et en dehors de celle-ci et auxquelles participent des statisticiens des systèmes nationaux de statistique des Etats membres. Ce suivi portera notamment sur les structures statistiques et personnes bénéficiaires, les institutions organisatrices et les institutions de financement.
6. Procéder à l'analyse des coûts des formations qu'il a offertes jusqu'en 2008 pour en dégager des paramètres de coût et d'autres éléments d'argumentaire pour le plaidoyer du cadre de référence régional.

C. Recommandations aux Etats membres

7. Les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait devraient élaborer rapidement une Stratégie Nationale de Développement Statistique (SNDS) et, en son sein, un programme national de formation continue. Ce n'est qu'ainsi que le cadre régional de formation continue pourra répondre à l'ensemble des besoins nationaux pour ce qui est des formations qui ne peuvent pas être envisagées localement.
8. Les institutions membres des SSN devront organiser des séances de redistribution et de restitution des formations reçues par un ou plusieurs de leurs agents au bénéfice des autres, dans le but de rediffuser les connaissances acquises. Cette recommandation ne pourra être correctement suivie que s'il existe une véritable coordination des activités statistiques dans les pays.
9. Les SSN devraient également assurer un suivi des formations données à un niveau régional dans le cadre du suivi plus général de la mise en application de leur SNDS.

D. Recommandations aux concepteurs et organisateurs de sessions de formation continue

10. Il est recommandé aux institutions concevant et/ou organisant des sessions de formation continue de développer l'autoformation par Internet et toutes autres méthodes recourant aux nouvelles technologies de l'information pour faciliter l'enseignement à distance.
11. Il leur est également recommandé de préparer, à l'occasion de chaque session de formation continue, des documents simples permettant une bonne restitution par les participants à leurs collègues concernés par le thème.

12. Pour les sessions de formation de formateurs, des modules et des guides de formation devront être préparés par les organisateurs afin de guider les formateurs et faciliter leur travail.

E. Recommandations aux INS, aux SSN et aux organisateurs des formations

13. Il est recommandé que des critères objectifs président au choix des bénéficiaires des formations continues offertes. En plus du critère de niveau, l'intérêt et la motivation qui peuvent être jugés par rapport à la fonction exercée ou au projet de carrière devront être considérés.

VIII. CONCLUSION

La formation continue ne peut être la solution aux problèmes que connaissent aujourd'hui les systèmes statistiques nationaux des Etats membres d'AFRISTAT, car l'absence de formation continue n'est pas la principale faiblesse qui explique leur situation de dégradation. La principale faiblesse des systèmes statistiques semble être plutôt constituée par une gestion inappropriée des ressources humaines et une politique inadaptée des salaires.

Une formation continue, par principe, a pour objet la réactualisation des savoirs et l'acquisition de nouvelles connaissances pour les cadres, à condition que les structures des systèmes statistiques nationaux concernés comptent des cadres capables de tirer profit des formations offertes et à condition que ces structures aient un volume suffisant d'activités pour que les connaissances procurées dans une formation puissent être capitalisées et appliquées.

Le succès des programmes régionaux de formation continue passe d'abord par la mise en œuvre de programmes nationaux de formation continue que les INS et les SSN se doivent d'élaborer dans le cadre du volet de la gestion des ressources humaines des SNDS. C'est la manière avantageuse d'aborder un problème par le bas, à un niveau national, au lieu de chercher à l'aborder par le haut, à un niveau régional.

Et il y a nécessité de lier les formations nationales aux activités réelles des pays, ce qui les rendra plus efficaces. Il découle de cela que toute opération statistique mise en œuvre dans un pays, quelle qu'en soit la nature, doit comporter un volet de formation continue directement liée à l'opération.

La formation continue ne pouvant être considérée comme une solution toute faite à la réduction des maux dont souffrent les systèmes statistiques nationaux, d'autres initiatives devraient être envisagées dans le cadre de la mise en œuvre des SNDS et au nombre desquelles figurent les actions suivantes :

- recrutement de statisticiens ayant déjà reçu une formation initiale et qui sont demandeurs d'emploi ;
- mise en œuvre d'une politique de formation initiale conséquente à moyen terme et à long terme, de statisticiens de tous les niveaux (adjoints techniques de la Statistique, ITS et ISE) ;
- non recours au recrutement des non statisticiens pour jouer le rôle de statisticiens ;
- remise dans des formations initiales de statistique pour une année à deux années, de tous les statisticiens assimilés avec la coopération d'une école de statistique de la région ;

- mise en place d'un plan de formation national autour de toute opération statistique de grande envergure ;
- mise en place d'une véritable gestion des ressources humaines intégrant la formation initiale, le recrutement et la formation continue au niveau national ;
- un rôle plus dynamique de la coordination statistique ;
- et création éventuellement de formations initiales ad hoc de courte durée comme ce fut le cas au Burundi où 80 statisticiens (adjoints techniques de la Statistique et Ingénieurs des Travaux Statistiques) ont été formés de 2005 à 2008 pour combler un grand vide.

DOCUMENTS ANNEXES

Annexe 1 :

TERMES DE REFERENCE POUR L'ELABORATION D'UN PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE

1 – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Compte tenu de l'évolution rapide des techniques dans tous les domaines, la formation continue fait maintenant partie du cursus professionnel de tous, quel que soit leur niveau. La statistique n'échappe pas à cette règle. Par conséquent, en complément de la formation dispensée dans les écoles, il est essentiel que les statisticiens, démographes et économistes travaillant dans les systèmes statistiques nationaux et dans des organismes publics ou internationaux en liaison avec ces systèmes puissent bénéficier d'un dispositif de formation continue adapté à leurs fonctions et responsabilités. C'est pourquoi AFRISTAT a inscrit à son programme de travail à moyen terme l'élaboration d'un programme régional de formation continue. Cette élaboration, qui doit résulter d'une large consultation des producteurs et des utilisateurs de statistiques, fait l'objet du travail dont les termes de référence sont ici présentés.

2 – OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général du travail est l'élaboration d'un programme régional à moyen terme de formation continue en statistique. Ce programme sera proposé à l'ensemble des pays membres d'AFRISTAT et s'appliquera à AFRISTAT même. Il couvrira une période de 5 ans à compter du début 2008. Il précisera les objectifs spécifiques, les stratégies de mise en œuvre, les résultats attendus et les moyens à mobiliser pour l'atteinte de ces objectifs spécifiques.

Ce programme de formation continue pourra concerner toutes les dimensions de la statistique (théorie, pratique - collecte, traitement -, analyse des données) et ses domaines connexes (coordination statistique, organisation des bases de données, diffusion statistique et communication, gestion des ressources, etc.).

3 - BÉNÉFICIAIRES

Sur le plan institutionnel, les bénéficiaires du programme de formation continue seront les systèmes statistiques nationaux (SSN), les autres institutions participant directement à la production statistique (banques centrales, unions d'intégration économique régionales, organisations internationales). Sur certains sujets, les services utilisateurs en prise directe sur la production statistique pourront aussi être bénéficiaires (par exemple les cellules CSLP). A ces institutions, il faut ajouter AFRISTAT et les écoles africaines de statistique, qui peuvent avoir des besoins spécifiques.

Au sein des institutions concernées, le programme concernera 2 catégories de personnes :

- les statisticiens, démographes et économistes de niveau ingénieur, ayant déjà une certaine expérience professionnelle, pour lesquels une mise à jour et un perfectionnement des connaissances techniques sont attendues par le biais de formations spécialisées de haut niveau ;
- les non-professionnels de la statistique, de la démographie ou de l'économie (on les trouve souvent nombreux dans les services régionaux de la statistique et dans les services statistiques des ministères sectoriels, mais aussi dans les INS de certains pays), qui ont besoin d'une formation élémentaire pratique à la statistique ; on peut étendre cette catégorie à certains utilisateurs (politiques, société civile, ONG, ...). L'ensemble forme un groupe beaucoup plus hétérogène que le précédent.

La première catégorie sera touchée par des séminaires organisés par des organismes à vocation internationale (AFRISTAT, les écoles, etc.) à leur attention directe. La seconde catégorie sera abordée à travers des programmes nationaux ; apparaît alors la nécessité de former des formateurs nationaux capables de mettre ces programmes nationaux en œuvre ; programme ici envisagé prévoira des séminaires s'adressant à ces formateurs qui seront organisés par ces mêmes organismes à vocation internationale. L'élaboration et la mise en œuvre des programmes nationaux ne font pas partie du présent travail.

Les experts d'AFRISTAT et les enseignants des écoles, qui se rattachent à la première catégorie ci-dessus, pourront se joindre aux activités réalisées à l'intention des professionnels de cette catégorie ; il est probable néanmoins que des actions particulières devront être prévues à leur bénéfice.

4 – CONTENU ET CONDUITE DU TRAVAIL

Le travail consistera à :

- Dresser un état des lieux en matière de formation continue : actions de formation menées au cours des 5 dernières années par AFRISTAT, par les écoles, par les organisations régionales ou internationales, par l'INSEE, par le CDG (anciennement Centre de Munich), ou par d'autres. On en précisera les thèmes, les bénéficiaires, les organisateurs, le financement, et leur bilan pratique. On essaiera aussi, dans la mesure du possible, d'apprécier la place et l'importance de la formation sur le tas (par tutorat, « coaching », etc.).
- Analyser l'offre actuelle, c'est-à-dire les formations prévues : thèmes, bénéficiaires, organisateurs, financement.
- Analyser le contenu des programmes passés et prévus en matière de formation continue des différentes institutions, si disponibles.
- Identifier les besoins en formations complémentaires à la formation de base

en interrogeant les utilisateurs publics de statisticiens (y compris AFRISTAT), des utilisateurs privés sélectionnés (bureaux d'étude travaillant avec l'administration), les responsables des écoles de formation initiale, les personnes ayant l'expérience de la formation continue (y compris en France – CEFIL - ou ailleurs).

- Définir un programme à moyen terme de formation continue ainsi que son premier plan d'action annuel.
- Proposer un argumentaire pour la recherche de financements.

Ces 6 composantes seront détaillées pour établir une méthodologie du travail puis réalisées par une équipe composée d'un consultant principal et de 2 consultants associés.

Le consultant principal aura pour tâches d'organiser, de suivre et de coordonner le travail des consultants associés et, après l'intervention de ceux-ci, de réaliser la synthèse de leurs rapports et de leurs propositions. Il aura aussi des entretiens avec la Direction générale d'AFRISTAT dans le but de connaître ses réalisations et ses besoins en formation continue. Il sera chargé de la collecte des informations auprès de certaines institutions ou personnalités à Bamako.

Les consultants associés auront pour tâche principale de collecter les informations auprès de certaines institutions ou personnalités qui leur auront été indiquées, ce dans les villes suivantes (liste provisoire, à confirmer ou à modifier) :

- Abidjan : ENSEA, producteurs et utilisateurs ;
- Bamako : AFRISTAT, producteurs et utilisateurs (entretiens réalisés par le consultant principal) ;
- Bangui : Secrétariat exécutif de la CEMAC, producteurs et utilisateurs ;
- Dakar : BCEAO, producteurs et utilisateurs ;
- Nouakchott : Banque centrale de Mauritanie, producteurs et utilisateurs ;
- Ouagadougou : Commission de l'UEMOA, producteurs et utilisateurs ;
- Yaoundé : ISSEA, BEAC, producteurs et utilisateurs.

Ces missions seront complétées par des entretiens avec des organismes de formation situés en Europe. Ces entretiens pourront être menés par des membres du CESD résidant en Europe, leur coût étant pris en charge directement par le CESD hors du budget de l'opération ici décrite.

Les consultants utiliseront pour collecter les informations un guide d'entretien standardisé. Ils rédigeront leur rapport selon un plan commun. Le guide d'entretien et le plan de rapport auront été préparés par le consultant principal. Les consultants associés rendront compte exclusivement au consultant principal.

Le travail se déroulera selon le schéma suivant :

- réunion initiale de lancement (à Bamako) avec le consultant principal, les consultants associés et des représentants d'AFRISTAT (éventuellement

d'autres institutions). Au cours de cette réunion, un séminaire-pilote d'une journée pourra être organisé avec des producteurs et utilisateurs de statistiques du Mali, afin de tester la méthodologie (approche, guide d'entretien, etc.) préparée par le consultant principal et, le cas échéant, de l'amender ;

- réunion finale de restitution (à Bamako), avec les mêmes participants qu'à la réunion initiale.

5 – ÉCHÉANCES ET CALENDRIER

Les principales échéances à respecter sont les suivantes, à partir de la finalisation du recrutement du consultant principal :

- 1ère à 3ème semaines : finalisation du recrutement des consultants associés et de l'identification des autres intervenants directs ; préparation de la méthodologie par le consultant principal ;
- 4ème semaine : réunion initiale (à Bamako), séminaire-pilote avec des producteurs et utilisateurs du Mali ;
- 5ème et 6ème semaines : finalisation de la méthodologie de confection du programme régional de formation continue ;
- 7ème à 16ème semaines : missions sur le terrain ;
- 17ème semaine : remise des rapports des consultants ;
- 19ème semaine : remise du rapport de synthèse provisoire ;
- 21ème semaine : réunion finale de restitution (à Bamako) ;
- 23ème semaine : remise du rapport final.

La durée du travail des consultants est estimée comme suit :

- pour le consultant principal : trois semaines pour la préparation de la réunion initiale et des missions des consultants associés (à Bamako), une semaine pour la réunion initiale (à Bamako), une semaine pour la finalisation de la méthodologie, une semaine pour les entretiens à AFRISTAT et avec les institutions maliennes, deux semaines pour la rédaction du rapport provisoire, une semaine pour la réunion finale (à Bamako), une semaine pour la rédaction du rapport final, soit au total 10 semaines.
- pour chacun des deux consultants associés : une semaine pour la réunion initiale (à Bamako), une semaine dans chacune des 3 villes visitées, une semaine pour la rédaction de leur rapport, une semaine pour la réunion finale (à Bamako), soit au total 6 semaines.

Le chronogramme de l'ensemble des opérations se trouve en annexe

6 - RAPPORTS

Les consultants associés fourniront leur rapport sous forme d'une première synthèse des résultats de leurs entretiens, en suivant les rubriques du guide d'entretien ; cette synthèse sera complétée, sous une forme libre, des observations

personnelles qu'ils auront été amenées à faire à l'issue de ces visites.

Le consultant principal fera la synthèse des rapports des consultants associés. Le rapport de synthèse abordera successivement les points listés à la section 2 et en y ajoutant, si nécessaire, une synthèse des observations personnelles des consultants associés.

Le rapport final sera remis par le consultant principal au Directeur Général d'AFRISTAT, sous forme électronique et papier. Les rapports des consultants associés y seront joints en annexe.

7 - QUALIFICATIONS

- être statisticien économiste ou économiste ayant une bonne expérience de la production statistique ;
- avoir une connaissance approfondie des systèmes statistiques nationaux (SSN) des pays africains au sud du Sahara ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, incluant la formation continue des adultes ;
- être capable de travailler en équipe ;
- être à même de travailler sous pression, avec des échéances strictes.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur CV à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT, le 25 octobre 2007 au plus tard, à l'une des adresses suivantes :

BP E1600 BAMAKO (Mali)

Télécopie : +223 221 11 40

Adresse électronique: afristat@afristat.org

Annexe : Calendrier de la consultation

Activité	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	Intervenants
Finalisation du recrutement et des consultants associés																		AFRISTAT et CESD
Préparation de la méthodologie de confection PRFC (guide et grilles d'entretien)																		CP
Réunion initiale du comité de pilotage à Bamako																		AFRISTAT, CESD, CP et CA
Finalisation méthodologie de confection																		CP et CA
Missions de collecte d'information																		CP et CA
Rédaction et remise des rapports des consultants associés																		CA
Préparation du rapport de synthèse																		CP
Réunion finale du comité de pilotage à Bamako																		AFRISTAT, CESD et CP
Remise du rapport final																		CP

CP : Consultant principal (6 mois de travail discontinu)

CA : Consultants associés

Annexe 2 :

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION INITIALE DU PROJET «ÉLABORATION D'UN PROGRAMME RÉGIONAL DE FORMATION CONTINUE EN STATISTIQUE»

(Bamako, 17-21 mars 2008)

L'élaboration d'un programme régional de formation continue en statistique, activité inscrite au Plan Stratégique de Travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2006-2010, a donné lieu à un projet dont les termes de référence (TdR) stipulaient que l'étude serait menée par une équipe de trois consultants. Ces derniers se sont retrouvés dans une « réunion initiale » afin de mettre au point la méthode de travail. La réunion initiale, à laquelle participaient aussi des représentants d'AFRISTAT et du CESD, a été conduite à examiner les TdR et, parfois, à les préciser ou à les interpréter. Le présent relevé de conclusions reprend les principales conclusions auxquelles sont parvenus par consensus les participants à la réunion. Les dispositions ou directives qu'il contient priment ainsi sur toute autre.

1 – Objet de l'étude

Le « programme régional de formation continue en statistique » auquel on se réfère est compris comme un cadre régional à partir duquel les divers organismes fournisseurs d'offre de formation continue, au premier rang desquels figure AFRISTAT, pourront bâtir des plans de formation harmonisés et coordonnés en faveur de la région.

2 – Précision sur les bénéficiaires

Les institutions bénéficiaires du programme ont été mentionnées dans les TdR. Il s'agit principalement des systèmes statistiques nationaux (SSN), les autres institutions participant directement à la production statistique (banques centrales, unions régionales, organisations internationales).

Les personnes bénéficiaires du programme sont les statisticiens de niveaux ITS ou ISE et les démographes, économistes et informaticiens de fonctions et de niveaux équivalents travaillant dans les institutions ci-dessus. Les autres catégories de personnel travaillant dans ces institutions, qui ne sont pas visées par l'étude, devraient être prises en charge par les programmes nationaux de formation continue en statistique.

3 – Méthode de travail

L'élaboration de ce programme régional de formation continue doit résulter d'une large consultation de producteurs et d'utilisateurs de statistiques, plus précisément, d'utilisateurs de statisticiens, publics ou privés, et de fournisseurs d'offre de formation continue en statistique. En outre, un échantillon de statisticiens bénéficiaires potentiels de la formation continue fera l'objet de cette consultation.

Le travail de collecte et d'analyse des informations sur la formation continue va consister à :

- dresser un état des lieux en matière de formation continue : actions de formation menées au cours des 5 dernières années par AFRISTAT, par les écoles de statistique, par les organisations régionales ou internationales, par l'INSEE, par INWENT (ancien Centre de Munich) ou par d'autres avec des indications sur les thèmes, les bénéficiaires, les organisateurs, le financement et leur bilan pratique ;
- analyser l'offre actuelle, c'est-à-dire les formations prévues en 2008, avec des indications sur les thèmes, les bénéficiaires, les organisateurs et le financement ;
- analyser le contenu des programmes passés et prévus en matière de formation continue des différentes institutions pour ceux qui sont disponibles ;
- identifier les besoins en formation complémentaire à la formation de base en interrogeant une sélection d'organismes publics utilisateurs de statisticiens (les INS, AFRISTAT), d'utilisateurs privés sélectionnés (bureaux d'études travaillant avec l'Administration), de responsables des écoles de formation initiale, de personnes ou d'organismes ayant l'expérience de la formation continue comme le CEFIL en France et des représentants d'organismes appuyant la formation continue des statisticiens (EUROSTAT, INSEE, INWENT, etc.).

Les institutions et les personnes à interviewer ont été regroupées en sept catégories. Ce sont :

- les instituts nationaux de statistique (INS), qui sont les principaux utilisateurs publics de statisticiens ;
- les unités nationales de statistiques sectorielles (agriculture, éducation, santé, etc.) ;
- les utilisateurs privés de statisticiens comme les bureaux d'études ;
- les banques centrales et les organismes économiques sous-régionaux ;
- les écoles de statistique et autres fournisseurs d'offre de formation continue en statistique ;
- les experts ou conseillers régionaux chargés de l'appui technique en statis-

tique dans les pays de la région (experts d'AFRISTAT et conseillers régionaux de la CEA, du FNUAP, etc.) ainsi que des consultants statisticiens indépendants ;

- les statisticiens en activité dans les INS, dans les unités nationales de statistiques sectorielles ou dans d'autres organismes nationaux et qui constituent les bénéficiaires potentiels de la formation continue en statistique.

Les entretiens devront être aussi libres et ouverts que possible. Les guides d'entretien mis au point au cours de la réunion initiale ne sont pas des questionnaires à proprement parler, mais bien plutôt des outils destinés à orienter le dialogue entre l'observateur et la personne interviewée et à s'assurer que tous les aspects ont été abordés. Le début de l'entretien sera consacré à recueillir l'opinion générale de l'interviewé sur la formation continue en statistique (nécessité d'une formation, objectifs, importance de la population cible, les expériences de l'interviewé en matière de formation continue, etc.) et libre cours sera laissé à l'interlocuteur pour exprimer sa perception de la problématique de la formation continue en statistique.

4 – Les guides d'entretien

Un modèle de guide d'entretien a été mis a point pour chacune des catégories d'institutions ou de personnes à interviewer listées ci-dessus, sauf la dernière. Pour celle-ci, (statisticiens potentiellement bénéficiaires des formations), on s'inspirera du guide conçu pour les INS (guide n°1).

Les guides d'entretien n° 1 à 5 ont une structure et un contenu très semblables. Ils comportent 4 parties. La partie A concerne l'institution ou l'expert observés ainsi que la personne interviewée. Ces informations ont pour but d'obtenir une certaine connaissance du contexte de l'observation. En particulier, les informations sur la personne interviewée peuvent permettre de relativiser certains de ses propos au cours de l'entretien. La partie B traite des opinions que l'interlocuteur interviewé se fait à propos des connaissances et des aptitudes des statisticiens utilisés ou appuyés. Elle est consacrée également à l'observation des principaux points forts et des principales lacunes généralement observés chez les statisticiens utilisés ou appuyés. Les besoins en formation continue sont abordés dans la partie C sous l'angle des spécialités techniques, et dans la partie D sous un angle thématique (thèmes statistiques ou thèmes liés aux aspects de la gestion ou de l'administration). Le guide n°1 dont les quatre autres sont en fait dérivés, figure en annexe à titre d'exemple.

Pour ce qui est de l'observation de l'offre de formation continue, le guide n°6 est plus succinct, dans la mesure où la collecte des informations portera en par-

tie sur un questionnaire qui devra avoir été préalablement rempli par les organismes fournisseurs d'offre. La partie A concerne, comme les autres guides, des informations sur l'institution observée ainsi que sur la personne interviewée. La partie B porte sur le contenu des programmes de formation exécutés au cours des 5 dernières années ainsi que sur leurs conditions de mise en œuvre et les résultats obtenus. Les parties C et D portent respectivement sur le programme de formation continue de l'année 2008 et le programme de formation continue envisagé pour le moyen terme. Le guide n°6 est présenté en annexe.

5 – Plan des rapports des consultants sur la collecte des informations relatives à l'offre et à la demande en formation continue

Pour faciliter leur synthèse, les rapports sur la collecte des informations devront suivre un plan commun. Ce plan s'inspire de la structure générale des guides d'entretien. On le trouvera en annexe 2.

Un rapport sera présenté par pays visité malgré l'hétérogénéité des institutions à observer dans un même pays (INS, structure sectorielle de statistiques, banque centrale, organisme économique sous-régional, école de formation, institution d'appui technique en statistique, bureau d'études, etc.). Les autres structures mentionnées dans le plan de rapport présenté dans l'annexe 2 au paragraphe 4 sont les banques centrales, les organismes économiques sous-régionaux, les bureaux d'études, les institutions d'appui technique en statistique, etc.

Annexe 3 :

Plan des rapports des consultants sur la collecte des informations

1. Introduction

2. Résultats de la collecte des informations au niveau de l'INS

Caractéristiques de l'INS et perception de la problématique de la formation continue en statistique au sein de l'INS ;

Besoins en formation continue (exprimés en termes de thèmes de formation et en termes d'effectifs à former pour chaque thème sur une période de 2 années).

3. Résultats de la collecte des informations au niveau des structures sectorielles

Caractéristiques des structures sectorielles et perception de la problématique de la formation continue en leur sein ;

Besoins en formation continue des structures sectorielles (exprimés en termes de thèmes de formation et en termes d'effectifs à former pour chaque thème sur une période de 2 années).

4. Résultats de la collecte des informations au niveau d'autres structures

Caractéristiques des autres structures et perception de la problématique de la formation continue en leur sein ;

Besoins en formation continue des autres structures (exprimés en termes de thèmes de formation et en termes d'effectifs à former pour chaque thème sur une période de 2 années).

5. Synthèse des résultats de la collecte des informations sur la demande de formation continue pour l'ensemble du système statistique national du pays visité

Situation du système statistique national et justificatifs des besoins en formation continue en statistique :

Besoins en formation continue du système statistique national (exprimés en termes de thèmes de formation et en termes d'effectifs à former pour chaque thème sur une période de 2 ans).

6. Résultats de la collecte des informations sur l'offre de formation continue pour les institutions de formation continue visitées dans le pays

Caractéristiques des institutions fournisseuses de formation continue et conditions de mise en œuvre de leurs formations ;

Tableaux récapitulatifs des offres de formation continue passées, présentes et futures des institutions visitées.

7. Conclusion

Annexe 4 :

Liste des rapports des consultants sur la collecte des informations

1. Rapport de mission de collecte des informations à Abidjan, Version provisoire, (26 pages), Amadou Talla Guèye
2. Rapport de mission de collecte des informations à Yaoundé, Version provisoire, (37 pages), Amadou Talla Guèye
3. Rapport de mission de collecte des informations à Bangui, Version provisoire, (26 pages), Amadou Talla Guèye
4. Rapport de mission de collecte des informations à Abidjan, Version reformattée, (22 pages), Amadou Talla Guèye
5. Rapport de mission de collecte des informations à Yaoundé, Version reformattée, (20 pages), Amadou Talla Guèye
6. Rapport de mission de collecte des informations à Bangui, Version reformattée, (16 pages), Amadou Talla Guèye
7. Missions au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal : Rapport de synthèse, (35 pages), Cyril Goungounga
8. Missions au Burkina Faso, en Mauritanie et au Sénégal : Rapport d'entretiens, (112 pages), Cyril Goungounga
9. Rapport de la collecte des informations réalisée au Mali, (14 pages), Julien Amegandjin
10. Rapport de la collecte des informations réalisée auprès d'AFRISTAT, (11 pages), Julien Amegandjin

Annexe 5 :

Guide d'entretien pour des responsables dans les INS

Annexe 5 : Guide d'entretien pour des responsables dans les INS

1
INS

Ville :

Pays :

A. Informations générales sur l'INS et le responsable interviewé

1	Identité du responsable interviewé (DG, DG Adjoint ou directeur de Département)	Nom : _____ Prénoms : _____ Âge (en années révolues): _____ Fonction à l'INS : _____
2	Spécialité ou diplôme du responsable interviewé (mettre une croix dans la case correspondante)	☐ Ingénieur Statisticien-Economiste ☐ Ingénieur des Travaux Statistiques ☐ Démographe ☐ Economiste ☐ Informaticien ☐ Autre spécialité (à préciser)
3	Nombre d'années d'expérience professionnelle du responsable interviewé	_____
4	Structure de l'INS (recueillir la liste des divisions, départements ou directions de l'INS)	_____ _____ _____ _____

B. Opinions générales sur les connaissances et aptitudes des statisticiens de la région, du pays ou de l'INS

Recueillir l'opinion globale de la personne interviewée sur la formation continue en statistique	
5	Recueillir la perception globale de la personne interviewée à propos de la problématique de la formation continue en statistique dans les pays de la région d'intervention d'AFRISTAT
	_____ _____ _____ _____
6	Recueillir les principaux points forts généralement observés chez les statisticiens de l'institut et des structures de statistiques sectorielles du pays
	_____ _____ _____

7	Recueillir les principales lacunes généralement observées chez les statisticiens de sectorielles du pays	l'institut et des structures de statistiques
	Recueillir l'appréciation globale que le responsable interviewé a des statisticiens cadres de conception de l'institut par rapport aux connaissances et aptitudes ci-après	
	Connaissance ou aptitude	
8	Connaissance en théorie statistique	
9	Connaissance en théorie économique	
10	Connaissance en technique statistique appliquée	
11	Aptitude à lier les opérations statistiques aux besoins d'étude et d'analyse	
12	Aptitude à concevoir des systèmes d'information	
13	Aptitude à suivre une opération dans le temps	
14	Aptitude à manier des logiciels	
15	Aptitude à concevoir des systèmes informatiques (bases de données)	
16	Aptitude à faire un exposé oral	
17	Aptitude à rédiger	

C. BESOINS EN FORMATION SELON LES SPECIALITES OU METIERS

C1. Enquêtes et recensements

18	Par rapport aux travaux d'une enquête ou d'un recensement (préparation de la méthodologie, élaboration des documents techniques et exécution de la collecte des données), recueillir les besoins en formation des statisticiens de l'institut

C2. Traitement des données d'enquête ou de recensement

19	Quels logiciels, utilisent les statisticiens de l'Institut pour effectuer la saisie des données et l'apurement des fichiers ? CSPRO SPSS EPI INFO ACCESS
20	Par rapport aux travaux de traitement des données d'une enquête ou d'un recensement (saisie des données, apurement des fichiers et production des tableaux), recueillir les besoins en formation des statisticiens de l'Institut

C3. Connaissance des logiciels d'analyse statistique

21	Quels logiciels statistiques, utilisent les statisticiens de l'Institut pour la tabulation et l'analyse des données d'enquête ? SPSS STATA SAS MAP INFO
22	Par rapport à l'utilisation d'un logiciel d'analyse statistique, recueillir les besoins en formation des statisticiens de l'Institut

C4. Bases de données

23	Des statisticiens de l'Institut maîtrisent-ils la pratique du logiciel Access ? ou celle d'un autre gestionnaire de bases de données ?
24	Certains statisticiens de l'Institut savent-ils concevoir et administrer une base de données ?
25	Quels sont les logiciels utilisés pour construire et gérer les bases de données au sein de l'Institut ?

C5. Théorie et pratique des sondages

- 26** Par rapport aux techniques de sondage (théorie des sondages, élaboration d'un plan de sondage, estimation des totaux des variables, calcul des erreurs de sondage, traitement des cas de non réponses totales, etc.), recueillir les besoins en formation des statisticiens l'institut

C6. Analyse des données

- 27** Par rapport à la pratique de l'analyse des données (analyse en composantes principales, analyse factorielle des correspondances et analyse discriminante), recueillir les besoins en formation des statisticiens de l'institut

C7. Publication et diffusion des informations

- 28** Par rapport au contenu, au support et au mode de communication utilisé, recueillir les besoins de formation liés à la publication et à la diffusion des informations produites par l'institut

C8. Capacités de gestion ou d'administration

29 Pour les directeurs, recueillir les besoins en formation par rapport aux thèmes ci-après

Leadership et administration des organisations

Planification stratégique et gestion axée sur les résultats

30 Par rapport aux thèmes ci-après, recueillir les besoins de formation des responsables statisticiens de l'institut pouvant recevoir délégation pour gérer des projets ou des dossiers importants

Exécution, suivi et évaluation d'un projet

Formulation d'un projet (ou élaboration d'un document de projet)

Reporting ou capacité à présenter un rapport

D. BESOINS EN FORMATION SELON LES THEMES

Par rapport aux thèmes ci-après, recueillir les besoins en formation des statisticiens de l'institut

- 31 Analyse démographique
- 32 Conditions de vie des ménages
- 33 Suivi et évaluation statistiques de la pauvreté
- 34 Emploi, revenu et secteur informel
- 35 Elaboration et gestion de métadonnées (nomenclatures, concepts, définitions, notes méthodologiques, etc.)
- 36 Système d'information
- 37 Cartographie et système d'information géographique
- 38 Indices des prix à la consommation
- 39 Statistiques agricoles
- 40 Statistiques d'entreprises
- 41 Statistiques économiques et comptes nationaux
- 42 Statistiques de l'éducation (module "Education" des enquêtes sociales)
- 43 Statistiques sanitaires (module "Santé" des enquêtes sociales)
- 44 **Autres thèmes informatiques** (administration de réseaux informatiques, administration de serveurs, outils de développement d'un site web, administration d'un serveur de messagerie, utilisation de divers logiciels, etc.)

AFRISTAT

BP E 1600 Bamako Mali

Tél. (223) 20 21 55 00 / 20 21 60 71

Fax (223) 20 21 11 40

afristat@afristat.org - www.afristat.org